

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17 septembre 2018

125^e CONGRES NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

26-29 septembre 2018, Bourg-en-Bresse

Le 26 septembre s'ouvrira le rendez-vous annuel de la protection et des secours. Secours d'urgence aux personnes (112, plateformes communes de gestion d'appels d'urgence...), mission Volontariat, gestes qui sauvent, catastrophes naturelles et industrielles, sécurité incendie des bâtiments, impacts de la transformation numérique... Le contexte est particulièrement propice au débat et les enjeux sont importants.

➤ Pour une meilleure efficacité du SUAP : des plateformes communes autour d'un unique numéro d'urgence, le 112

Les sapeurs-pompiers ont vécu ces derniers mois une activité opérationnelle et politique intense. L'actualité – « affaire Naomi », le drame de Villeneuve-Saint-Georges ... – a mis en exergue le besoin de moderniser la réponse aux appels d'urgence à travers un parcours téléphonique simplifié pour le public mais aussi une coopération renforcée entre les services d'urgence (pompiers, Samu, police, gendarmerie).

Un enjeu primordial pour l'efficacité de notre système de secours et qui rejoint les revendications fédérales d'il y a déjà plusieurs années : le regroupement physique de ces services sur des plateformes communes de gestion des appels d'urgence autour d'un unique numéro d'urgence, le 112.

➤ Porter une ambition pour le volontariat sapeur-pompier

Le SUAP (secours d'urgence aux personnes) constitue le cœur de mission des sapeurs-pompiers avec 84% des interventions dédiées. Dès lors, le SUAP est un paramètre essentiel à prendre en considération dans le recrutement des forces vives, composé à 80% de volontaires. C'est, par ailleurs, ce que préconise le rapport de la mission Volontariat qui appelle à réaffirmer le volontariat de sapeurs-pompiers comme un engagement altruiste, socle du modèle français de secours, mais aussi garantir sa pérennité (diversification et ouverture du recrutement, non-application de la directive européenne sur le temps de travail, renforcement des mesures d'attractivité et de reconnaissance : bonifications de retraite...).

La mission a ainsi formulé 43 propositions qui répondent à l'objectif de mieux reconnaître l'engagement volontaire et de franchir ainsi au plus vite le seuil des 200 000. Ces propositions, construites avec l'ensemble des sapeurs-pompiers de France, sont autant de pistes de réflexions qui ont vocation à amorcer le volontariat de demain.

➤ Faire de chacun le premier acteur de sécurité, la sienne et celle des autres

Pour assurer la prévention des risques, préparer puis gérer les crises, il faut commencer par l'éducation citoyenne. Le citoyen est le premier maillon de la chaîne de secours : il peut éviter le danger, il est le premier témoin, c'est lui qui déclenche l'alerte et prépare l'arrivée des secours.

Premiers ambassadeurs, les sapeurs-pompiers sont prêts à renforcer leur mobilisation dans le cadre du service national universel et du plan d'action gouvernemental attendu pour répondre à l'objectif présidentiel de former 80% de la population aux comportements qui sauvent d'ici 2022.

➤ Agir pour préserver la force sapeur-pompier

Dans un milieu où le don de soi est une valeur essentielle, valoriser et préserver la sécurité et la santé des femmes et des hommes qui composent les services d'incendies et de secours est une mission à laquelle tient particulièrement la FNSPF. Elle s'assure du suivi des dossiers transverses (prévention et protection contre les agressions, les fumées toxiques...) et des dossiers statutaires relatifs aux sapeurs-pompiers professionnels (réformes de la filière et des emplois supérieurs de direction).

Les sapeurs-pompiers de France recevront :

Samedi 29 septembre : Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, pour un échange d'allocutions avec Eric FAURE, président de la FNSPF.

Sans oublier quelque 50 000 congressistes et visiteurs, anonymes ou personnalités, de qui **les sapeurs-pompiers comptent bien obtenir à la fois une réponse à leurs interrogations, et un engagement d'avenir ambitieux pour la sécurité de notre pays.**

Accréditations

Les accréditations pour l'allocution du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, le samedi, sont à demander auprès du service concerné (service presse du ministère de l'Intérieur et préfecture de l'Ain) munis d'une carte de presse. Pour les autres jours sans allocutions, des badges sont distribués directement sur place à l'accueil presse (pour d'ores et déjà les demander : rendez-vous sur www.congres2018.pompiers.fr / communication.em@sdis01.fr)

Contacts presse :

Kimia Torbati
06 24 89 50 76
k.torbati@pompiers.fr

Maxime Bonnemayre
06 20 50 60 30
m.bonnemayre@pompiers.fr

Sur le web :
www.pompiers.fr
www.congres2018.pompiers.fr
[@PompiersFR](https://twitter.com/PompiersFR)